

# Brexit avec ou sans accord : les scénarios en cascade

- ▶ Pendant que les négociations se poursuivent quasiment sans interruption, avec l'objectif d'aboutir à une percée d'ici la fin de la semaine.
- ▶ Les Européens sont prêts à dégainer leurs plans d'urgence en cas de sortie brutale du Royaume-Uni.

Cette semaine représente incontestablement la période de négociation la plus intensive qu'aient connue les négociateurs de l'UE et du Royaume-Uni pour le Brexit. Et pour cause : lors du dernier sommet informel à Salzbourg, les dirigeants de l'UE avaient fermement signifié à la Première ministre Theresa May – la presse britannique avait hurlé à « l'humiliation » – qu'une percée notable, voire un accord, était nécessaire pour le sommet de la semaine prochaine. Quitte à ce que, s'il reste quelques points à préciser, l'accord soit conclu lors du sommet extraordinaire déjà programmé pour le week-end du 17 novembre, mais qui ne sera confirmé que si celui d'octobre est jugé suffisamment concluant. Signe qui ne trompe pas quant à l'intensité des négociations en cours pour lesquelles Olly Robins, en charge du Brexit auprès de Theresa May et véritable négociateur britannique, campe ces jours-ci à Bruxelles : très peu d'informations filtrent hors du cercle ultra-restreint des participants aux discussions et de leurs responsables directs. Un signe plutôt rassurant, du reste, quant aux progrès de la négo. Celle-ci est pourtant traversée par trois dynamiques aux effets contraires, qu'il faut comprendre pour saisir toute la complexité de la situation.

## Le timing

L'UE a sifflé « la fin de la récréation » à Salzbourg face à un camp britannique extrêmement divisé et qui n'a cessé de repousser les échéances et ses propres propositions à l'UE. L'idée côté européen est que la fixation et le respect d'une échéance ferme – le sommet d'octobre ou de novembre, celui de décembre n'étant officiellement pas mentionné – sont la seule façon de mobiliser les Britanniques et donc de maximiser les chances d'un accord. Par ailleurs, les délais liés à la ratification, tant côté britannique qu'europpéen, imposent de respecter ce timing. S'il est théoriquement possible de le compresser un peu, on s'accorde pour penser que le processus de ratification doit être enclenché au tout début du mois de janvier.

## La pression

Les Européens sont actuellement déterminés à exercer une pression maximale sur les Britanniques, en laissant entrevoir les risques découlant d'un « no deal », c'est-à-dire de l'échec à conclure rapidement un Brexit ordonné. C'est dans le cadre de cette tactique qu'il faut interpréter le fait que la Commission se tient prête à rendre publique – peut-être ce mercredi, à l'issue de la réunion du collège des commissaires – son plan de mesures

législatives d'urgence qui seront adoptées en un temps record afin de réduire unilatéralement les risques de disruptions majeures en cas de « no deal ». Dans cet ordre d'idées aussi, l'UE refuse de laisser paraître qu'elle sera disposée, en cas de « no deal », à conclure rapidement des accords spécifiques avec le Royaume-Uni pour atténuer l'effet d'un Brexit brutal. Cela relâcherait la pression sur Londres. Et cela constituerait aussi un signal incitatif mal venu pour d'éventuels candidats à un futur « exit » (l'Italie ? la Pologne ?...) Mais la tactique de la pression a aussi son revers : elle peut gâcher l'esprit de la négociation. Difficile de dire qu'on veut absolument l'accord, tout en agitant comme une menace les risques du « no deal ».

## La préparation

En attendant, les Etats membres mais aussi les acteurs publics et privés, surtout les entreprises, doivent se préparer à l'hypothèse d'un Brexit brutal dans près de cinq mois seulement ! Et tous ces acteurs doivent aussi être convaincus que l'UE et ses Etats membres seront prêts à assumer la situation et à en réduire les effets négatifs les plus graves. A chaque jour qui passe sans accord, la nécessité de préparer un Brexit brutal se fait donc plus urgente... ■

JUREK KUCZKIEWICZ

